

# PROCÈS VERBAUX

SAISON 2023-2024



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°09 - publié le 04 octobre 2023





## COMMISSION DES RÈGLEMENTS PROCÈS-VERBAL N°03

REUNION DU 03/10/2023

**Présidence** : M. Laurent JULIEN.

**Présents** : Marie Noëlle FLANDIN, Jean Marie PION, Gérard FANTIN

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

### INFORMATIONS

*Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### DOSSIER N°05

**Match n° 26613498, Ent.Assaf St Didier 2/ US Val D'Ay, Coupe U15 JP Quintin du 23/09/2023**

Le score du match nul (1 à 1) à la fin du temps réglementaire, l'arbitre n'a autorisé que 3 tirs au but au lieu de 5 comme prévu par le règlement du foot à 11.

Le match n'étant pas allé à son terme, la commission dit que le match est à rejouer.

Transmis à la commission des compétitions des jeunes pour une nouvelle programmation.

### DOSSIER N°06

**Match n° 258859598, O. Salaise Rhodia 2 / Portes Hautes Cevennes 1, Seniors D1 du 24/09/2023**

Réserve d'avant match posée par le capitaine du club de Portes hautes Cevennes portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club O. Salaise Rhodia, pour le motif suivant : des joueurs du club O. Salaise Rhodia sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Considérant que la commission a pris connaissance de la confirmation de la réserve d'avant match par courrier électronique le 24/09/2023 pour la dire recevable.

Considérant que la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe première seniors de Salaise Rhodia 1 est celle l'ayant opposée à l'équipe de Fcvb 2 le 23/09/2023, Seniors R1 le 23/09/2023 il ressort qu'aucun joueur de l'équipe de Salaise Rhodia 1 n'a participé à la rencontre de référence.

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le score acquis sur le terrain ;

Le compte de Portes haute Cévennes sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.





DOSSIER N°07

**Match n° 26833321, ES Le Laris Montchenu 1 / Es Nord Drôme 2, Seniors D5, poule O du 01/10/2023**

Réserve d'avant match posée par le capitaine de ES Le Laris Montchenu portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club Entente S Nord Drome pour le motif suivant : des joueurs du club de l'Es Drome Nord sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Considérant que la commission a pris connaissance de la confirmation de la réserve d'avant match par courrier électronique le 02/10/2023 pour la dire recevable.

Après vérification de la feuille de match n° 26070536 opposant Plateau Ardéchois 2 / Entente S. Nord Drôme 1, Seniors D4 du 24/09/2023, il en résulte qu'aucun joueur de l'équipe de l'Entente S. Nord Drôme 1 n'a participé à la rencontre de référence.

En conséquence la commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte de ES le Laris Montchenu sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

Le président des Règlements  
Laurent JULIEN

Le secrétaire  
Jean Marie PION





## COMMISSION DES CHAMPIONNATSCOUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du 02/10/2023

**Président** : DJEDOU Djamel

**Présents** : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT, POMMIER Michel.

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

**competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr**

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

### COUPE DE FRANCE :

**Merci de consulter les calendriers de vos catégories afin de pouvoir faire les modifications sur Footclub dans le temps impartis.** Les demandes de semaine en semaine peuvent être refusées par la commission.

### INFORMATION FMI :

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.
- **Les Clubs doivent être en possession d'une tablette avec une version compatible pour l'application FMI.**

**Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.**

**En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc.) vous devez obligatoirement la contacter.**

**Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.**

### Avis important pour les clubs désirant faire une demande d'inversion de rencontre :

Lorsqu'un club souhaite inverser une rencontre car les installations ne sont pas disponibles pour quelconques raisons que ce soit, seul le club demandeur doit faire la demande sur Footclub. En effet, si les deux clubs font la demande cela crée un dysfonctionnement au niveau de l'application.





## Vous trouverez en bas de ce PV le tableau des montées et des descentes pour la saison 2022/2023

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

| Catégories                | Horaire Légal    | Plages Autorisée            |
|---------------------------|------------------|-----------------------------|
| Séniors G Lever de rideau | Dimanche 13h00   | Dimanche entre 12h et 14h   |
| Séniors G                 | Dimanche 15h00   | Dimanche entre 14h et 15h30 |
| Séniors F ou G            | Samedi 20h00 (1) | Voir règlement              |

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

**Horaire Légal** : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé** : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire Négocié** : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

**Période Verte** : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange** : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge** : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

**Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS** lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.



- Responsable FMI : Éric THIVOLLE

Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI.

Merci à tous les clubs de vérifier les paramètres sur Footclub par rapport aux désignations des éducateurs de chaque catégorie pour que chacun puisse avoir accès à la FMI le jour du match.

### Procédure ci-dessous

## Chapitre I : Correspondant Footclubs

### I.1. Création ou modification d'un compte

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de match Informatisée.

Ouvrir Footclubs, à partir du menu Organisation, cliquer sur « **Utilisateurs Footclubs** »

Si la personne n'a pas de compte :

1) Créer un compte à l'aide du bouton Créer un nouvel utilisateur

2) Une fois le compte créé, cliquer sur son nom.  
Puis cocher la case « **Gestion feuille de match informatisée** ».

NOTE : Pour les personnes accédant déjà à Footclubs par leurs fonctions au club, les autres droits déjà cochés sont à conserver et restent valables.

3) Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs.

4) Il ne faut pas oublier de Valider

| <input type="checkbox"/>            | Catégorie         |
|-------------------------------------|-------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Libre / Senior    |
| <input type="checkbox"/>            | Libre / U19 - U18 |
| <input type="checkbox"/>            | Libre / Senior F  |

*Remarque :*  
Le rôle du correspondant Footclubs du club est primordial dans le fonctionnement de cette application dans la mesure où il est responsable des paramètres d'accès aux feuilles de club sur la feuille de match

- Responsable D1 et D2 : BRUYAT Pascal
- Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME
- Responsable délégation : Éric THIVOLLE

## **INFORMATION FMI :**

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.

Cette demande doit être faite via l'adresse mail [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

**Le club demandeur se verra facturer les frais de délégation.**

## **COUPE RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER :**

Le 2ème tour de la Coupe René GIRAUD est disponible sur le Site du DISTRICT. A noter que le **Club de CHATEAUNEUF DU RHONE est exempt pour ce tour.**

**Le 2ème tour et le 3ème Tour de la Coupe Xavier Bouvier et René GIRAUD auront lieu les Week-End des 18 et 19 novembre 2023.**

- Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Vous pouvez joindre FOUYAT Camille au 06.48.75.81.43 (merci de laisser un message vocal) ou par mail [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

Je vous rappelle que je vous accorde UN joker par équipe pour le déplacement d'un match sans raison particulière autre qu'un arrêté municipal au cours de la première phase. Ensuite ce sera un forfait pour l'équipe qui ne pouvait pas jouer.

La date de report est automatiquement la première date disponible.

Merci de me prévenir le vendredi avant 15h si vous souhaitez reporter un match ou si vous avez un problème avec la rencontre du jour. Il est évidemment obligatoire de prévenir vos adversaires si vous ne venez pas à la rencontre.

Les responsables vétérans doivent s'assurer qu'ils ont bien accès à la FMI auprès du correspondant Footclub. Pour avoir des licences valides le vendredi, ces dernières doivent être validées maximum le dimanche avant minuit.

- Responsable Foot diversifié : Michel POMMIER – 06 82 50 24 93 - [mipommier@wanadoo.fr](mailto:mipommier@wanadoo.fr)

Le Calendrier saison 2023/2024 est en ligne sur le site du District.

**Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessus.**







# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°06

Réunion électronique du 01 / 10 / 2023

**Présents :** LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

**Excusée :**

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Correspondances :**

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### HORAIRES

| Catégories | Horaire Légal  | Plages Autorisée     |
|------------|----------------|----------------------|
| U7         | Samedi 10h00   | Samedi 09h30-11h00   |
| U9         | Samedi 13h30   | Samedi 12h30-15h00   |
| U11        | Samedi 10h00   | Samedi 09h30-11h00   |
| U13        | Samedi 13h30   | Samedi 12h30-15h00   |
| U15        | Dimanche 10h00 | Dimanche 09h30-11h00 |
| U17        | Samedi 15h00   | Samedi 14h00-16h00   |
| U20        | Samedi 15h00   | Samedi 14h00-16h00   |

**Horaire Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

- **Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.
- **Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.







- **Période Rouge** : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Rappel** : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

## U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Merci à tous les participants des journées d'accueil.

Merci aux clubs supports pour leur accueil, la mise à disposition de leurs terrains, vestiaires et bénévoles. Nous pouvons commencer la saison sur de bonnes bases.

A ce jour 248 équipes engagées

**1<sup>er</sup> plateau le 14 octobre à 10h**

Les calendriers sont en ligne sur le site du district, merci de les consulter régulièrement, en ce début de saison des modifications peuvent être apportées.

## MODIFICATIONS PLANNING

**Secteur 5 Poule 1** : Ajout 3<sup>ème</sup> équipe MALISSARD, le samedi 11 novembre merci de noter que les 3 équipes de MALISSARD se rendront à AS ST MARCELLOISE.

### **Secteur 7 poule 1 :**

MODIFICATION LIEU PLATEAU : samedi 14 octobre plateau à US VALLEE DU JABRON.

Samedi 2 décembre plateau à FC LA VALDAINE.

Retrait équipe US BEAUFORTOISE.





**Secteur 8** : Ajout 1 équipe US BEAUFORTOISE.

**Secteur 9 poule 1** : samedi 2 décembre le plateau se jouera à CHATEAUNEUF DU RHONE

Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil et d'envoyer la fiche bilan plateau à l'issue de son déroulement.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

A ce jour 319 équipes engagées.

**1<sup>er</sup> plateau samedi 14 octobre à 13h30.**

Les calendriers sont en ligne sur le site du district, merci de les consulter régulièrement, en ce début de saison des modifications peuvent être apportées.

#### **POUR CETTE SEMAINE MODIFICATIONS :**

- **Secteur 2** : Changement lieu de plateau.
- **Secteur 5** : Ajout EYRIEUX 5 ET EYRIEUX 6.
- **Secteur 6** : Changement lieu plateau.
- **Secteur 7** : Retrait US BEAUFORTOISE.
- **Secteur 8** : Ajout Ent CREST AOUSTE et US BEAUFORTOISE.  
Retrait d'une équipe O CENTRE ARDECHE attention changement de planning.
- **Secteur 9** : Ajout RUOMS 2
- **Secteur 10** : Ajout SC BOURGUESAN, O ST MONTAN changement lieu de plateau.  
Ajout journée du 18 novembre A.S. ROUSSAS GRANGES GONTARDES poule 3.

Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil et d'envoyer la fiche bilan plateau à l'issue de son déroulement.





## U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 10h00.

### **CALENDRIERS :**

Les calendriers sont en ligne sur le site internet du District.

Afin de garantir une stabilité des organisations des plateaux U11 affichées en ce début de saison, les demandes de clubs intervenues au-delà de la date des engagements (09/09/2023), feront l'objet d'un traitement pour intégration au calendrier à compter des plateaux du 11/11/2023.

Dès maintenant la Commission des Jeunes enregistre les demandes d'engagements supplémentaires ou modifications souhaitées, et traitera d'une manière globale ces desideratas des clubs. (Date limite des demandes : 15 octobre 2023).

**Prochains plateaux** : Samedi 14/10/2023

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.

### **RAPPEL :**

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : U13 Brassage Feuille de Match.pdf

**et à nous retourner avant le lundi midi par mail à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.**

**La FMI est mise en place pour la D1 et la D2, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès.**

## U15

Responsables : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87 & Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Dimanche 10h00.

**Utilisation FMI :** Nous rappelons que l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée revêt un caractère obligatoire. Aussi nous invitons les clubs à vérifier que chacune des équipes en présence possède un utilisateur FMI associé.

**IMPORTANT MODIFICATION DATE/HORAIRE :** Les clubs sollicités pour des demandes de changement de date ou horaires de rencontres doivent impérativement renseigner leur position (accord ou refus) au plus tard 13 jours avant la date initiale de la rencontre.





### **Coupes :**

Le tirage des coupes U15 JP QUINTIN (D1 et D2), et Gilbert PESTRE (Brassage) est en ligne.

### **Coupe QUINTIN : 2é TOUR**

Rencontres programmées le Dimanche 22 Octobre 2023 10h00

| <b>Club Recevant</b>           | <b>Club Visiteur</b>   |
|--------------------------------|------------------------|
| ES BEAUMONTELEGER 1            | ENT USVJ FCV 1         |
| AS VEORE MONTOISON 1           | FC CHATUZANGE GOUBET 1 |
| US DROME PROVENCE 1            | OL SALAISE RHODIA 1    |
| FC VALENCE 1                   | US MONTELIMAR 1        |
| ROMANS PS 1                    | GF HERMITAGE TOURNON 1 |
| FC HERMITAGE 1                 | US MOURS ST EUSEBE 2   |
| MONTELIMAR US 2                | EXEMPT                 |
| En attente retour Règlements   |                        |
| Ent AS SUD ARDECHE ST DIDIER 2 | ESP HOSTUN 1           |
| ou                             |                        |
| ESP HOSTUN 1                   | US VAL D'AY            |
|                                |                        |

**NOTA :** Compte tenu de l'indisponibilité temporaire de l'application de gestion des compétitions pour cette coupe, les clubs pourront faire les demandes de changement de dates/horaires par mail. Les 2 clubs concernés devront fournir leurs accords respectifs pour traitement de la demande.

**Coupe Gilbert PESTRE :** Compte tenu du nombre d'équipes engagées en évolution avec les nouvelles inscriptions un tour de cadrage sera programmé le 03/12/23 et un tour supplémentaire est calé le 28/01/2024.

2é TOUR : Rencontres programmées le Dimanche 22 Octobre 2023 10h00

| <b>Club Recevant</b>    | <b>Club Visiteur</b>   |
|-------------------------|------------------------|
| ES NORD DROME 1         | ENT BASSES COLLINES 1  |
| PLATEAU ARDECHOIS 1     | US 2 VALLONS 1         |
| US CHANAS SERRIERES 1   | US 2 VALLONS 2         |
| ENT VALLEE GALAURE 2    | AS DOLON 1             |
| ENT BOURG ST JULIEN 1   | GF HERMITAGE TOURNON 2 |
| ENT SARRAS ST VALLIER 1 | AAJ ST ALBAN AY 1      |
| US DAVEZIEUX 3          | OL SALAISE RHODIA 3    |
| AS CHAVANAY 2           | CHATELET FC 1          |





|                        |                                |
|------------------------|--------------------------------|
| AS LA SANNE 1          | VALLEE DOUX 1                  |
| US PONT LA ROCHE 2     | FC MUZOLAIS 2                  |
| FELINES ST CYR 1       | ENT SARRAS ST VALLIER 2        |
| FOOT MT PILAT 1        | VALLIS AUREA 2                 |
| AS CORNAS 1            | RHONE CRUSSOL FOOT 07 3        |
| ENT CREST AOUSTE 1     | ENT BASSES COLLINES 2          |
| US MONTELIER 2         | JS ST PAUL ROMANS 1            |
| US BEAUFORT AOUSTE 1   | VALENCE FC 2                   |
| AS VERNOUX 1           | ACE FC 2                       |
| ENT BBRM FC ALIXAN 1   | FC PORTES VALENCE 2            |
| AS ST MARCEL VALENCE 2 | AS CORNAS 2                    |
| ES CHOMERAC 2          | US PONT LA ROCHE 1             |
| FC BG VALENCE 2        | ES BEAUMONTELEGER 2            |
| ES MALISSARD 1         | AS VALENSOLLES 1               |
| US MONTMEYRAN 1        | DIOIS FC 1                     |
| DIOIS FC 2             | ROMANS PS 2                    |
| FC EYRIEUX EMBROYE 3   | AS VEORE MONTOISON 2           |
| FC BREN 1              | US MOURS ST EUSEBE 3           |
| ACE FC 1               | FC EYRIEUX EMBROYE 1           |
| OL RUOMS 2             | FC TRICASTIN 1                 |
| FC ST RESTITUT 1       | ENT AS SUD ARDECHE ST DIDIER 3 |
| US VALS 1              | AC CEVENNES 1                  |
| ANCONE US 1            | FAV LE TEIL 1                  |
| OL CENTRE ARDECHE 2    | US ST JUST ST MARCEL 1         |
| FC RHONE VALLEES 2     | ES CHOMERAC 1                  |
| SC BG ST ANDEOL 1      | US BAS VIVARAIS 1              |
| JS LIVRON 2            | ENT USVJ FCV 2                 |
| OL ST MONTAN 1         | FC BAUME BOUCHET MONTSEGUR 1   |
| FC VALLON 1            | OL RUOMS 1                     |
| USP HTES CEVENNES 1    | ENT USVJ FCV 3                 |
| CO CHATO9 RHONE 1      | ASF PIERRELATTE 2              |

**NOTA :** Compte tenu de l'indisponibilité temporaire de l'application de gestion des compétitions pour cette coupe, les clubs pourront faire les demandes de changement de dates/horaires par mail. Les 2 clubs concernés devront fournir leurs accords respectifs pour traitement de la demande.



## U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

Coupe GAMBARDELLA : Le tirage du 3ème tour est en ligne. Félicitations à nos équipes encore en lice. Les équipes de district toujours qualifiées voient leurs rencontres programmées le 07 octobre reportées. Pour la catégorie U17 au 04 novembre 2023.

Coupe Vivier BOUDRIER : Le tirage du 2<sup>ème</sup> tour est en ligne.

## U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

Coupe GAMBARDELLA (Ouverte aux U18, U17 et U16 (art73.1)): Le tirage du 3ème tour est en ligne. Félicitations à nos équipes encore en lice. Les équipes de district toujours qualifiées voient leurs rencontres programmées le 07 octobre reportées. Pour la catégorie U20 au 16 décembre 2023.

## ENTENTES – SAISON 2023 / 2024

Philippe AUBERT Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Ententes autorisées

Rappel : Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue en fin de saison .  
Le premier club cité gère l'entente

### U20

- **D1** : US VALLEE JABRON -FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV

### U17

- **D1** : ES BOULIEU LES ANNONAY -FC BOURGUISAN. *Nom d'équipe* : BOULIEU/BOURG.
- **D2 Poule A** : AS ST DONAT - US PEYRINS -FC CLERIEUX ST BARDOUX GRANGES LES BAUMONT. *Nom d'équipe* : ES BASSES COLLINES.  
FC LARNAGE SERVES – ENT SARRS SPORTS ST VALLIER. *Nom d'équipe* : Ent FCLS-ESSSV.
- **D2 Poule B** : US VALLEE JABRON -FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV.





- **Brassage Poule A** : AS ST DONAT - US PEYRINS -FC CLERIEUX ST BARDOUX GRANGES LES BAUMONT.  
*Nom d'équipe* : ES BASSES COLLINES.  
ES BOULIEU LES ANNONAY -FC BOURGUISAN. *Nom d'équipe* : BOULIEU/BOURG.
- **Brassage Poule B** :AS ROIFFIEUX -AAJ ST ALBAN D'AY. *Nom d'équipe* : AS ROIFFIEUX.
- **Brassage Poule C** : FC LE CHEYLARIS - US ST MARTINOISE – SA ST AGREVOIS. *Nom d'équipe* : Ent HAUTES VALLEES.
- **Brassage Poule D** : BBRM – FC ALIXAN. *Nom d'équipe* : BBRMFC ALIXAN.  
ALLEX CHABRILLAN EURRE FC -ENT CREST AOUSTE. *Nom d'équipe* : Ent ECA ACE.  
US VALLEE JABRON - FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV.
- **Brassage Poule E** : US VALLEE JABRON - FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV.
- **Brassage Poule F** : AS BERG HELVIE – OL RUOMS. *Nom d'équipe* : En BERG HELVIE RUOMS.

## U15

- **D1** : US VALLEE JABRON - FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV.
- **D2 Poule B** : AS SUD ARDECHE – FC ST DIDIER S/AUBENAS. *Nom d'équipe* : Ent ASSAF St DIDIER.
- **Brassage Poule A** : FC BOURGUISAN - FC PIRAILLON ST JULIEN MOL. *Nom d'équipe* : Ent BOURG ST JULIEN.  
AAJ ST ALBAN D'AY - AS ROIFFIEUX. *Nom d'équipe* : St Alban D'AY.
- **Brassage Poule B** : AS LA SANNE – AS CHEYSSIEU. *Nom d'équipe* : LA SANNE CHEYSSIEU.  
US 2 VALLONS - AS RHODANIENNE. *Nom d'équipe* : US2V ASR.
- **Brassage Poule C** : AS ST DONAT - US PEYRINS -FC CLERIEUX ST BARDOUX GRANGES LES BAUMONT.  
*Nom d'équipe* : ES BASSES COLLINES.  
AS ST BARTHELEMY VALS – CS CHATEAUNEUF DE GALAURE. *Nom d'équipe* : Ent VALLEE GALAURE.  
US 2 VALLONS - AS RHODANIENNE. *Nom d'équipe* : US2V ASR.
- **Brassage Poule D** : FC LE CHEYLARIS - US ST MARTINOISE – SA ST AGREVOIS. *Nom d'équipe* : Ent HAUTES VALLEES.
- **Brassage Poule E** : AS ST BARTHELEMY VALS – CS CHATEAUNEUF DE GALAURE. *Nom d'équipe* : Ent VALLEE GALAURE.
- **Brassage Poule F** : AS ST DONAT - US PEYRINS -FC CLERIEUX ST BARDOUX GRANGES LES BAUMONT.  
*Nom d'équipe* : ES BASSES COLLINES.







- **Brassage Poule G** : BBRM – FC ALIXAN. *Nom d'équipe* : BBRMFC ALIXAN.
- **Brassage Poule H** : US VALLEE JABRON - FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV.
- **Brassage Poule I** : US MEYSSE – US ROCHEMAURE. *Nom d'équipe* : MEYSSE/ROCHEMAURE.  
AS SUD ARDECHE – FC ST DIDIER S/AUBENAS. *Nom d'équipe* : Ent ASSAF St DIDIER.  
US VALLEE JABRON - FC VALDAINE. *Nom d'équipe* : Ent USVJ/FCV.
- **Brassage Poule K** : AS SUD ARDECHE – FC ST DIDIER S/AUBENAS. *Nom d'équipe* : Ent ASSAF St DIDIER.

### U13

- **D2** :
  - **Poule A** : AS ST BARTHELEMY VALS – CS CHATEAUNEUF DE GALAURE. *Nom d'équipe* : Ent VALLEE GALAURE.
  - **Poule B** : FC ALIXAN - BBRM. *Nom d'équipe* : Ent ALIXAN BBRM.
- **Promotion Excellence Brassage** :  
FC LE CHEYLAROIS - US ST MARTINOISE – SA ST AGREVOIS. *Nom d'équipe* : Ent HAUTES VALLEES.  
AS ST BARTHELEMY VALS – CS CHATEAUNEUF DE GALAURE. *Nom d'équipe* : Ent VALLEE GALAURE.  
FC BOURGUISAN - FC PIRAILLON ST JULIEN MOL. *Nom d'équipe* : Ent BOURG ST JULIEN.  
AAJ ST ALBAN D'AY - AS ROIFFIEUX. *Nom d'équipe* : St Alban D'AY.
- **1<sup>ère</sup> DIVISION Brassage** :  
AS ST BARTHELEMY VALS – CS CHATEAUNEUF DE GALAURE. *Nom d'équipe* : Ent VALLEE GALAURE.  
FC BOURGUISAN - FC PIRAILLON ST JULIEN MOL. *Nom d'équipe* : Ent BOURG ST JULIEN.  
FC ALIXAN - BBRM. *Nom d'équipe* : Ent ALIXAN BBRM.  
US ROCHEMAURE – US MEYSSE. *Nom d'équipe* : Rochemaure Meysse.  
RC SAVASSON – FC LA COUCOURDE. *Nom d'équipe* : Ent RCS FCC.



# COMMISSION FÉMININE

## PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du 03 octobre 2023

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

**Les calendriers sont en ligne. Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.**





## CHAMPIONNAT U13 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.  
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.  
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.  
Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.  
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

## CHAMPIONNAT U18 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.  
Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

### **Le calendrier est en ligne pour la poule de la pratique à 11.**

**Merci de bien vouloir les consulter au plus tôt et saisir vos demandes de modifications via Footclubs dans le délai de 12 jours avant la rencontre.**

### **Le calendrier pour la phase 1 du mini championnat à 8 est en ligne.**

**Si des clubs sont intéressés pour intégrer ce mini-championnat de pratique à 8 en phase 2, merci de bien vouloir adresser un mail à la commission féminine.**





## FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

### Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les engagements sur footclubs sont ouverts.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI.**

**Dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.**

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyés à la personne de permanence et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

**Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines : 1<sup>er</sup> octobre, 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1<sup>er</sup> juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.**





# COMMISSION DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL N°08

### PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 07 & 08 /10/2023

• **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

### AVIS AUX ARBITRES ADULTES – JEUNES – STAGIAIRES (Jeunes & Adultes)

Ce week-end, il y a eu des problèmes de désignations (rencontre avancées, changements d'horaires et de lieux...) Nous vous demandons d'être très vigilant jusqu'au dernier moment.... Consultez votre espace personnel et si vous avez un souci contactez immédiatement la personne de permanence ou le Président Nicolas BRUNEL.

### REUNION TECHNIQUE ARBITRAGE - A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Comme annoncé lors des 2 assemblées générales de début de saison, 3 réunions techniques sont programmées au mois de novembre 2023, à savoir :

- **Le lundi 06 novembre 2023 à SAINT JEAN LE CENTENIER - Salle halte découverte (de 19h30 à 21h30),**
- **Le mardi 07 novembre 2023 à CHAMPAGNE - Salle du Clos des vignes – Rue du port (de 19h30 à 21h30),**
- **Le samedi 25 novembre 2023 à GUILHERAND-GRANGES - Siège du District (de 09h30 à 12h00).**

Ordre du jour :

- Informations générales
- Correction interactive du questionnaire vidéo
- Présentation des vidéos relatives aux modifications aux lois du jeu
- Retour d'expérience (questions et/ou faits de jeu)

Pour toutes les questions arbitrage et/ou faits de jeu (retour d'expérience), il est conseillé d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Même si la présence à l'une de ces 3 réunions d'ordre technique est facultative, la commission départementale de l'arbitrage encourage tous les arbitres adultes et jeunes à y participer.

Bien entendu, tous les arbitres stagiaires adultes et jeunes formés en août 2023 peuvent assister à l'une des 3 réunions en fonction de leurs disponibilités.





Conformément au règlement intérieur, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront présents à l'intégralité de l'une de ces 3 réunions techniques se verront attribuer un BONUS de 3 points (arbitres adultes) ou de 0,03 point (jeunes arbitres) sur le classement de fin de saison.

#### MEMBRES DU BUREAU DE LA C.D.A. - SAISON 2023/2024

| NOM PRENOM        | FONCTION   |
|-------------------|--|
| BERGERON Alexis   | Partenaire Formation   |
| BRET Vincent      | Représentant au Comité Directeur + Gestion et Responsable des Observations   |
| BRUNEL Nicolas    | Président de la C.D.A. + Responsable du renouvellement des Dossiers Médicaux |
| DAUX Jessy        | Représentant à la Commission d'Appel   |
| KLEIN Frédéric    | Représentant à la Commission de Discipline                                   |
| LELONG Julien     | Membre de la C.D.A.  |
| MARLHIN Alexandre | Formateur + Désignateur SENIORS + A.A. + U 17 + Féminines                    |
| MLYNARCZYK Adrien | Coordinateur des Observations Jeunes   |
| POMMIER Michel    | Désignateur Futsal & Foot Diversifié + Responsable des Rapports des Arbitres |
| PROTOY Baptiste   | Président de la Commission du Statut de l'arbitrage                          |
| RIPERT J-Baptiste | Secrétaire de la C.D.A.  |
| SERGEANT Cyrille  | Désignateur U 15 + Responsable des Arbitres Stagiaires JEUNES + Tuteurs      |
| VIALATE Bruno     | Responsable des Arbitres Stagiaires ADULTES                                  |
| VIALLET Roland    | Conseiller Technique Départemental en Arbitrage                              |



## RAPPEL AUX CLUBS

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à tous les clubs, que lorsque vous avez une rencontre qui est modifiée (changement de terrain, d'heure, de jour, arrêté municipal...) vous devez **IMPÉRATIVEMENT avertir ORALEMENT PAR TELEPHONE, l'arbitre concerné.**

Les coordonnées des arbitres sont disponibles sur les boîtes mails officielles des clubs.

## A L'ATTENTION DES ARBITRES JEUNES ET ADULTES - DUREE DES MATCHES

Depuis le début de saison, la commission départementale de l'arbitrage a constaté des disparités concernant l'application des temps de jeu dans les compétitions de jeunes et/ou seniors.

Conformément à l'article N°58 du guide pratique du District, vous trouverez ci-dessous les temps de jeu pour les différentes compétitions et/ou plateaux :

### Football à 11 :

- Seniors masculins et féminines, U20, U18 et U17 : 2 x 45 minutes
- U18 féminines et U15 : 2 x 40 minutes
- U15 féminines : 2 x 35 minutes

### Football à effectif réduit :

- Vétérans à 7 : 2 x 45 minutes
- Seniors féminines à 8 : 2 x 40 minutes
- U13 (garçons et filles) : 2 x 30 minutes avec une pause coaching de 2 minutes maximum à la 15ème minute et 45ème minute de jeu.
- U11 (garçons et filles) : 2 matches de 25 minutes
- U9 (garçons et filles) : 4 matches de 10 minutes + un atelier technique de 10 minutes
- U7 (garçons et filles) : 4 matches de 10 minutes + un atelier technique de 10 minutes

**Bien entendu, toutes les rencontres (football à 11 et à effectif réduit) se déroulent SANS PROLONGATIONS à l'exception de la Finale de la Coupe Xavier BOUVIER et René GIRAUD.**

## INFORMATION CATEGORIE FEMININES U 18

**ATTENTION** : La somme à percevoir de l'indemnité de préparation est de : **26 €**







## TEST VIDEO SUR LES LOIS DU JEU

A titre exceptionnel, la Commission Départementale de l'Arbitrage a planifié 2 dates pour les arbitres adultes et jeunes qui n'ont pas effectué le test vidéo lors des deux assemblées générales de début de saison.

- Jeudi 12 octobre 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football
- Vendredi 13 octobre 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

En cas d'absence et/ou excuse, la note de 0/10 sera attribuée aux arbitres concernés.

**Cet avis tient lieu de convocation.**

### Liste des arbitres convoqués :

| NOM       | PRENOM    | CATEGORIE            |
|-----------|-----------|----------------------|
| RAHIBI    | MEHDI     | District 3           |
| BORNIER   | INGRID    | District 4           |
| BOUKABOUS | NADIR     | District 4           |
| DEMIR     | ISMAYIL   | District 4           |
| DUBUS     | JASON     | District 4           |
| GRASSI    | MATHIEU   | District 4           |
| HAMRI     | HENNI     | District 4           |
| KEM       | BENOIT    | District 4           |
| LOUIS     | NORMAN    | District 4           |
| NAICH     | MOSTAFA   | District 4           |
| NDIAYE    | FALOU     | District 4           |
| SEGUR     | DIMITRI   | District 4           |
| SHAMOIAN  | RONALDO   | District 4           |
| LYVER     | SEBASTIEN | District Assistant 2 |
| MILHES    | NICOLAS   | District Assistant 2 |
| AGOSTINO  | ANGELO    | District JAD         |
| BANCEL    | DENIS     | District JAD         |
| EYRAUT    | RAPHAEL   | District JAD         |
| YOUSOUF   | OUMARE    | District JAD         |
| YOUSOUF   | ABOU      | District JAD         |



## AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2023/2024

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques « PROCES VERBAUX et ARBITRAGE »

### **OCTOBRE 2023**

- Samedi 21 octobre :
- Séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

### **NOVEMBRE 2023**

- Lundi 7 novembre :
- Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée)
- Mardi 8 novembre :
- Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée)
- Samedi 26 novembre :
- Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée)

### **DECEMBRE 2023**

- Samedi 2 décembre :
- Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

### **JANVIER 2024**

- Samedi 20 janvier :
- Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)
- Samedi 27 janvier :
- Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

## FORMATION ELITE

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous rappelle qu'une formation relative à la préparation de l'examen Ligue est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football sur la deuxième partie de saison (avril - mai - juin 2024).

Tous les arbitres qui officient régulièrement en seniors D1-D2 et AA ou en catégories jeunes U17 et/ou U20 peuvent faire acte de candidature en envoyant un mail à l'adresse suivante :

**[rviallet@drome-ardeche@fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche@fff.fr)** avec copie à : **[arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)**





Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Candidatures reçues au 27 septembre 2023 :

- PHILIBERT Thomas (arbitre central - JAD)
- AZCUE Axel (arbitre central - Seniors)
- HAVARD Clément (arbitre central - Seniors)
- DUBOIS Michaël (arbitre assistant - Seniors)
- GALOYAN Arthur (arbitre assistant - Seniors)
- CHEVAL Fanny (arbitre central féminines - Seniors)
- BADAD Amine (arbitre central - JAD)

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu au siège du District Drôme-Ardèche de Football (date à déterminer).

#### FOOT ENTRPRISES

La CDA cherche à compléter l'effectif pour officier en Foot Entreprises. Ceux qui sont intéressés, en plus de ceux qui ont rempli la fiche individuelle, veuillez adresser votre candidature par courriel à l'adresse de la C.D.A. : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

#### PORTAIL DES OFFICIELS (NOUVEAUTES)

La C.D.A vous informe que tant que votre licence n'est pas validée, vous ne pouvez accéder à vos indisponibilités sur votre espace personnel.

De plus, depuis cette saison, vous pourrez retrouver tous les documents nécessaires dans la rubrique "*DOCUMENTS*".

Merci d'en prendre note.

#### ASSEMBLEE GENERALE DES OBSERVATEURS & TUTEURS SAISON 2023/2024

Suite au grand nombres absences, La C.D.A. a décidé de reporter l'Assemblée Générale des Observateurs et Tuteurs au vendredi 13 Octobre 2023 à 19h00 au Siège de notre District.

#### TUTORATS POUR LA SAISON 2023/2024

Lors de l'Assemblée Générale, il a été proposé aux arbitres Adultes, d'effectuer un ou plusieurs tutorats (Jeunes & Adultes), où il vous sera attribué un point (pour 1 tutorat) et deux points (si plusieurs) sur votre classement en fin de saison 2023/2024.

A ce jour, dix-sept arbitres ont postulé.



## FORMATIONS INITIALES CANDIDATS ARBITRES JEUNES & ADULTES

### OCTOBRE 2023

#### CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 23 octobre 2023 au 26 octobre 2023 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 28 octobre 2023 (matinée) au Siège du District

### JANVIER 2024

#### GUILHERAND-GRANGES (07)

Séances n°1 à 6 :

- Vendredi 05 janvier 2024 (journée)

- Samedi 06 janvier 2024 (journée)

- Samedi 13 janvier 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Vendredi 19 janvier 2024 (soirée)

### FEVRIER 2024

#### CHATUZANGE LE GOUBET (26)

Séances n°1 à 6 :

- du 19 février 2024 au 22 février 2024 (journée)

Séance n°7 (formalités administratives) :

- Samedi 24 février 2024 (matinée) au Siège du District

Pour tout renseignement prendre contact Roland VIALLET – C.T.D.A. soit au 04.75.81.36.43 ou au 06.16.60.01.54 soit par courriel : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

### INFORMATION STATUT DE L'ARBITRAGE (ADRESSE E-MAIL)

Nous vous informons que désormais, il n'y a qu'une **seule adresse E-mail** pour toutes correspondances avec le Statut de l'Arbitrage : [statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr](mailto:statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr)

### INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que toute absence doit être justifiée par un document. Celui-ci doit être adressé **UNIQUEMENT** à la boîte mail de la C.D.A.: [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Pour tout manquement, nous appliquerons le règlement intérieur.

### CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour tous les changements de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **C.D.A.** et non ailleurs : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)





## COURRIERS DES ARBITRES

- **BADAD Amine** : Courriel nous informant de sa candidature à la formation d'arbitre de Ligue. Lu et noté. Réponse sera faite par le C.T.D.A.
- **BINAUD Laurent** : Courriel nous informant son souhait de faire du tutorat. Lu et noté. Transmis au Responsable du Tutorat.
- **EL DADDIOUI Jalal** : Courriel nous informant son souhait de faire du tutorat. Lu et noté. Transmis au Responsable du Tutorat.
- **DESILE Mickaël** : Courriel nous informant son souhait d'arbitrer du Foot Entreprises. Lu et noté. Transmis au Responsable du Foot Entreprises.
- **DAUSSAUD Romain** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 05/11/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **AZIAGNON Élie** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 25/11/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **DAUSSAUD Gérald** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 03/12/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **RODRIGUES DE OLIVEIRE Joao** : Courriel nous informant d'un problème de tablette de sa rencontre U 17 Brassage du 30/09/2023. lu et noté.
- **GHEBBARI Nourredine** : Courriel nous informant d'un problème de tablette de sa rencontre U 20 D 2 du 30/09/2023. lu et noté.
- **SEDDOUGUI Fouad** : Courriel nous informant de son oubli de certains devoirs administratif sur la FMI de sa rencontre de Coupe X BOUVIER du 01/10/2023. Lu et noté.
- **BOURDEUX Clément** : Courriel nous informant de son retard à sa rencontre Coupe LAURA du 01/10/2023 suite à des problèmes indépendants de sa volonté. Lu et noté.
- **COURSANGE Thierry** : Courriel nous adressant une feuille de match papier suite à un problème de tablette de sa rencontre Seniors D 4 du 01/10/2023. lu et noté.
- **LOMBARD Loïc** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 15/10/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.



## COURRIERS DES CLUBS

- **FC VALENCE** : Courriel nous informant du changement de date de la rencontre U 15 D 2 le 30/09/2023 au lieu du 01/10/2023. Lu et noté.
- **FC ST DIDIER/AUBENAS** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D 5 du 22/10/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **US VALLEE JABRON** : Courriel nous informant du changement de terrain pour sa rencontre Seniors D 5 du 01/10/2023. Lu et noté.
- **FC LE CHEYLARD** : Courriel nous demandant un arbitre pour ses rencontres Seniors D 5 des 05/11/2023, 26/11/2023 & 03/12/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **ES TREFLE** : Courriel nous informant du forfait de son équipe féminines pour la rencontre de coupe de France du 01/10/2023. lu et noté.
- **US VALS LES BAINS** : Courriel nous informant du changement de stade de la rencontre Seniors D 5 du 01/10/2023 à 13h00. Lu et noté.
- **FC JEUNES DE VINEZAC** : Courriel nous informant de l'absence de l'arbitre de la rencontre U 15 Brassage du 30/09/2023. Lu et noté
- **CS CHATEAUNEUF DE GALAURE** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D 5 du 08/10/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Président  
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire  
Jean-Baptiste RIPERT